Centre périscolaire des Francas de Bouclans

Les Francas est une association de mouvement d'éducation populaire, complémentaire à l'école publique ayant pour but de favoriser le développement de l'enfant, lui faire acquérir del'autonomie, le former à être citoyen et le faire participer à des activités individuelles et collectives. Les valeurs que nous défendons avec les Francas du Doubs sont entre autres : la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'accès aux loisirs pour tous.

Les objectifs du centre périscolaire sont les suivants :

- Favoriser de manière individuelle le développement de l'enfant, l'apprentissage de l'autonomie et de l'hygiène.
- Apprendre à vivre en collectivité
- Permettre à l'enfant de s'épanouir, développer son imagination

---

Afin de mieux répondre aux attentes de chacun, diverses activités sont proposées aux enfantset aux jeunes de Bouclans, tout au long de l'année.

Secteur enfance

- **Périscolaire** 7h30 à 8h30 soir 16h30 18h30
- **Restauration scolaire** 11h45 à 13h35
- **Centre de loisirs le Boucl'loisirs** *:* Octobre Février et Avril 1ère semaine de chaquevacance en Juillet 3 semaines et 1 semaine fin aout
- **Secteur ados :** 1 à 2 fois par mois, 1 ère semaine vacances d'automne, 2ème semaine aux vacances d'hiver et de printemps en journée, demi-journée ou en soirée.

Pour de plus amples renseignements :Les Francas de Bouclans
6 rue de l'école
Tel port : 06.15.69.07.46

Mail : bouclans.cdl@francas-doubs.fr

Portail famille : https://bouclans-francas.leportailfamille.fr/

Site internet : http://francasbouclans.jimdo.com

Chers Parents,

Le périscolaire, la restauration scolaire des FRANCAS de Bouclans, débuteront à compter du *lundi 1 Septembre 2025 et jusqu'au 3 Juillet 2026*

!!! Attention !!! Les inscriptions ne sont pas reconduites automatiquement d'une année à l'autre. Vous devez impérativement fournir un nouveau dossier d'inscription complet. *(Un dossier par enfant)*

LE PORTAIL FAMILLE C'EST QUOI ?

Né de la volonté de faciliter les démarches et les échanges avec les familles, le portail est un espace sur internet qui permet aux parents de réaliser en ligne les démarches suivantes :

- Faire des inscriptions et modifications périscolaires
- Vérifier et visualiser les réservations
- Editer des documents justificatifs
- Déposer des pièces justificatives
- Réaliser un paiement bancaire en ligne.

Suite à la réception et à la validation du dossier d'inscription de votre enfant, le portail est automatiquement créé avec l'adresse mail communiquée sur le dossier d'inscription.

Vous recevrez alors un mail avec des identifiants et un lien d'accès au portail famille et vous pourrez alors procéder aux modifications de données s'il y a lieu, et faire vos inscriptions :

- À la journée
- À la semaine
- Au mois
- Pour plusieurs mois d'affilée
- Ou directement à l'année.

Une fois vos inscriptions faites, elles sont en attentes de validation de notre part.

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation (ou de refus) pour vous avertir de notre décision.

À tout moment, vous pouvez faire des modifications sur vos réservations, il suffit simplement de respecter les délais en vigueur voir la rubrique délais réservation annulation

Le centre périscolaire

Les Francas de Bouclans

6 rue de l'école

Tel port : 06.15.69.07.46

Mail : bouclans.cdl@francas-doubs.fr Portail famille : https://bouclans-francas.leportailfamille.fr/

Site internet : https://francasbouclans.jimdo.com

Pour toute nouvelle inscription, **merci de prendre rendez-vous avec la directrice** afin de déposer le dossier complet.

📞 06.15.69.07.46
✉ bouclans.cdl@francas-doubs.fr

Date limite : 1er juillet 2025

Les familles déjà inscrites doivent renouveler leur dossier **avant le 15 juin 2025**.

- **La fiche individuelle de renseignements est** disponible en téléchargement ici sur le site internet de l'accueil de loisirs : https://francasbouclans.jimdo.com
- **La copie du carnet de vaccinations A JOUR** (obligatoire)
- **Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I).** En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, seule la présentation d'un P.A.I pour l'année scolaire considérée autorise l'accès à la restauration scolaire.
- **Le numéro d'allocataire** CAF ou **le numéro MSA et la notification de quotient de la MSA** (En l'absence de votre quotient le tarif de la tranche la plus haute sera alors appliquée.)
  Selon les notifications de la CAF, votre quotient familial est mis à jour au mois de janvier de chaque année. Votre taux de facturation est donc réévalué au mois de janvier de chaque année et valable pour l'année civile en cours.

  Si votre situation familiale venait à changer en cours d'année, merci de nous en avertir pour que nous puissions prendre en compte votre nouveau quotient familial.

- **Une photo d'identité de l'enfant(facultatif)**
- **Le coupon du règlement intérieur de l'accueil de loisirs signé par l'enfant et les parents**
- **L'attestation d'assurance scolaire et périscolaire**

HORAIRES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

PERISCOLAIRE DU MATIN : Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les enfants disposent de la bibliothèque, des jouets et jeux de société ainsi que de coloriages. Les animateurs sont là pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société…). L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible pour tout le monde. Les enfants sont accompagnés à l'école par les animateurs.

LA RESTAURATION SCOLAIRE : L'encadrement des enfants est assuré par des directeurs et des animateursformés, stagiaires ou titulaires et ceci dans le respect des normes d'encadrement fixées par les services de le Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Ce service vise à assurer la fourniture de repas, mais il s'inscrit aussi dans une politique éducative globale qui vise à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant. L'objectif est d'apporter aux enfants une éducation en matière de goût et d'hygiène alimentaire et un apprentissage des règles devie en collectivité.

PERISCOLAIRE DU SOIR : Le temps du soir est un moment de détente où l'enfant peut à loisir dessiner, jouer (jeux de société, jouets…) ou participer à des activités ludiques… Il leur est également possible de faire leurs devoirs. Les animateurs proposent divers ateliers (bricolages, cuisine, sport...) qui peuvent être ponctuels ou dans le cadre d'un projet et donc par le biais d'inscriptions au préalable. Les gouters sont fournis par les familles.

Horaires de l'accueil périscolaire			
Matin	A Partir de 7h30	Soir	16h30 à 17h30 ou 16h30 à 18h30
Horaires de l'accueil en restauration scolaire			
11h45 à 13h45			

MODE DE FREQUENTATION POUR LE PERISCOLAIRE ET LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les réservations ainsi que les annulations sont à créer via votre compte porte famille rubrique « mes réservations ». Les plannings peuvent être enregistrés annuellement, mensuellement hebdomadairement ou de manière ponctuelle.

Merci de privilégier le mode annuel pour ceux dont le planning ne change pas.

Pour les enfants de 3 ans, il est fortement recommandé de limiter la durée de présence au périscolaire afin de respecter leur rythme et leurs besoins de repos. En cas de demande d'accueil sur une journée complète (7h30 à 18h30), *un échange sera proposé avec la famille* ***afin d'évaluer ensemble la faisabilité de l'accueil, dans le respect du bien-être de l'enfant et des contraintes parentales.***

TARIFS ET FACTURATION

L'aide aux temps libres de la CAF est automatiquement déduite pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800. Toute heure commencée est due. La deuxième heure du soir est facturée à partir de 17h31.

Les factures seront disponibles sur le Portail Famille. Il est recommandé de privilégier les règlements en ligne ou par virement bancaire

	PERISCOLAIRE		RESTAURATION SCOLAIRE
QF	1 h	2h	
QF de 0 à 800*	1.73 €	3.16€	4.59 €
QF de 801 à 1000	2.24 €	4.08 €	5.71 €
QF de 1001 à 1200	2.44€	4.46 €	6.26€
QF de 120 1 à 1600	2.55 €	4.67 €	6.70€
QF de 1600 à 2000	2.67 €	4.89 €	6.89 €
QF > à 2000	2.78 €	5.09	7.18 €

DELAIS DE RESERVATION ET ANNULATION

Les réservations et annulations doivent être effectuées au plus tard à 23h59, 4 jours avant la date concernée. Par exemple, pour une présence le vendredi matin, midi ou soir, la demande doit être faite avant le dimanche précédent à 23h59.Ce fonctionnement s'applique de manière identique pour chaque jour de la semaine.

TOUTES ANNULATIONS HORS DELAIS SERONT FACTUREES

Toutes absences de votre enfant doivent nous être signalées

LES BOUCL'LOISIRS

Le centre de loisirs Boucl'Loisirs accueille les enfants de la commune de Bouclans et des environs dans un environnement sécurisé, bienveillant et adapté à leur développement.

Ouvert pendant les vacances scolaires – une semaine à chaque période de vacances d'automne, d'hiver et de printemps, trois semaines en juillet et une semaine fin août – le centre offre un cadre dynamique et chaleureux, où chaque journée est rythmée par des activités variées, ludiques, sportives, artistiques et éducatives.

Le Boucl'Loisirs se veut avant tout un temps de vacances, un moment de détente et de plaisir, essentiel pour les enfants après le rythme de l'école. L'un de nos objectifs est de leur permettre de se ressourcer, de s'amuser et de profiter pleinement de leur temps libre, tout en découvrant, en partageant et en grandissant à leur rythme.

Encadrés par une équipe d'animation qualifiée et à l'écoute, les enfants évoluent dans un environnement propice à la créativité, à l'autonomie, à la vie en groupe, et à l'apprentissage des valeurs citoyennes telles que le respect, la coopération et le vivre ensemble.

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTIONS

Ouvert de 8h30 à 17h30 Garderie éducative de 7h30 à 18h30

Elles se font à semaine complète ou sur 4 jours via le portail famille une plaquette est transmise avec le thème avant chaque période de centre de loisirs.

Garderie éducative de 7h30 à 18h30 1 euros l'heure

TARIFS HABITANTS BOUCLANS			
QF	**JCAR**	**JCSR**	**1/2 journée**
0 - 800	10,61€	9,20 €	6,75 €
801 - 1000	12,42 €	10,71 €	8.04 €
1001 - 1200	14,48 €	12,48 €	9,92 €
1201 - 1600	15,59 €	13,81 €	11,48 €
1601 - 2000	16,34 €	14,48 €	12,03 €
> 2000	17.02 €	15.07 €	12,53 €

TARIFS HABITANTS EXTERIEURS			
QF	**JCAR**	**JCSR**	**1/2 journée**
0 - 800	**13,67 €**	**11,75 €**	**8,79 €**
801 - 1000	**15,48 €**	**13,26 €**	**10.08 €**
1001 - 1200	**17,66 €**	**15,13 €**	**12,04 €**
1201 - 1600	**18,78 €**	**16,46 €**	**13,60 €**
1601 - 2000	**19,68 €**	**17.26 €**	**14.25 €**
> 2000	**20,49 €**	**17,97 €**	**14,84 €**

REGLEMENT INTERIEUR

Pour consulter et lire le règlement intérieur, veuillez scanner sur QR code ci-dessous ou en téléchargement ici .

Merci de bien vouloir **signer l'attestation jointe** pour l'acceptation du règlement intérieur et la retourner avec le dossier d'inscription.

POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET UN BON ACCUEIL PEDAGOGIQUE DE VOS ENFANTS, MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES INFORMATIONS.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Le centre périscolaire

Les Francas de Bouclans

6 rue de l'école

Tel port : 06.15.69.07.46

Mail : bouclans.cdl@francas-doubs.fr

Portail famille : https://bouclans-francas.leportailfamille.fr/

Site internet : https://francasbouclans.jimdo.com